



## OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA DÉLINQUANCE ET DES RÉPONSES PÉNALES

# CONSEIL D'ORIENTATION RÉUNION DU 31 JANVIER 2012

Le conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales s'est réuni sous la présidence de Monsieur Alain BAUER le 31 janvier 2012 à 9 heures, dans les locaux de l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la Justice.

### Étaient présents :

Mme Marie-Louise FORT  
M. Frédéric DEBOVE  
M. Jean-Philippe VICENTINI  
Mme Claire THIEFFRY  
M. Marc TSCHIGGFREY, représentant M. Frédéric PECHENARD, accompagné de M. Vincent LE BEGUEC  
Le Colonel Ronan DE LORGERIL, représentant le Général d'armée Jacques MIGNAUX  
M. Eric MATHAIS, représentant Mme Maryvonne CAILLIBOTTE, accompagné de Mme Florence Marguerite  
Mme Annie KENSEY, représentant M. Henri MASSE  
M. Benjamin CAMUS, représentant M. André GARIAZZO  
M. Fabrice MURAT, représentant M. Michel QUERE  
M. Gérard ROLLAND  
Mme Marie-Danièle CAMPION  
Mme Corinne CHEVALIER, représentant M. Hervé MASUREL  
M. Michel DUEE, représentant M. Fabrice LENGART  
M. Claude TARLET  
M. Jean-Paul BALZAMO, représentant M. Jérôme FOURNEL  
  
M. André-Michel VENTRE.

## CONSEIL D'ORIENTATION – RÉUNION DU 31 JANVIER 2012

Le Président accueille les participants et ouvre la séance en faisant un point sur les auditions parlementaires auxquelles ont participé les membres de l'ONDRP ou du COR.

### **Bilan annuel de la criminalité et de la délinquance enregistrées en 2011**

La conférence de presse de présentation du bilan annuel des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie en 2011 s'est bien déroulée. Le chiffre unique de la criminalité enregistrée a été critiqué par certains médias ce qui marque un net progrès dans la manière dont sont maintenant appréhendées les statistiques administratives. Le ministre a indiqué que cela devait être la dernière fois que ce chiffre devait être utilisé.

Le Président précise que s'il a formulé des critiques à l'encontre du ministère de la Justice, celles-ci ne visaient ni la Direction des affaires criminelles et des grâces, ni le Service Statistique Ministériel du ministère avec qui l'OND entretient de très bonnes relations et avec lequel des échanges ont débuté. Alain Bauer est bien conscient du processus long et progressif qui doit se mettre en place entre l'ONDRP et le ministère de la Justice. Il connaît aussi les contraintes matérielles du ministère notamment dans la phase de développement et de diffusion du nouveau logiciel CASSIOPEE.

Cependant, certaines questions restent parfois sans réponse. Il est nécessaire que les missions confiées à l'ONDRP dans le cadre de son décret puissent progressivement être assurées dans le cadre d'une coopération avec les services du ministère de la Justice. De même il est indispensable que les promesses faites par un ministère puissent être respectées. L'intervention d'Alain Bauer s'adressait donc prioritairement au ministre et à son cabinet. Il faut développer des relations de confiance et de travail sereines avec le ministère de la Justice comme cela a été le cas avec le ministère de l'Intérieur.

M. Camus, sous-directeur des statistiques au ministère de la Justice, prend acte des précisions apportées. Son ministère souhaite poursuivre le partenariat avec l'ONDRP. Il propose de mettre

en place une instance de suivi de toutes les questions posées de telle manière que chacune reçoive une réponse.

Le Président déclare en avoir pris bonne note et en soulignera le côté positif lors de ses prochains contacts avec le ministre de la Justice.

M. Mathais, de la DACG, déclare que ces propos ont été entendus avec regret par sa direction. Un dialogue existe avec l'ONDRP sachant que chaque tableau à remplir prend du temps. Le travail réalisé sur les gardes à vue était intéressant et a été le produit d'une bonne collaboration.

Le Président répond que, dans la réalité, les relations sont bonnes avec la DACG et que celle-ci n'était pas en cause. Un travail de bonne qualité sur les gardes à vue a été réalisé. Mais le groupe de suivi n'a pas été mis en place; il n'y a pas eu de publication. Le problème se situe au-dessus des services : le feu vert du cabinet n'arrive pas. C'est le même type de blocage qui s'est produit pour l'attribution à l'ONDRP des postes du ministère de la Justice.

Le Président souhaite que la partie statistique du document sur l'impact de la réforme de la garde à vue auquel l'ONDRP a participé fasse l'objet d'une publication. M. Ventre précise que la question doit être posée aux commanditaires du document, à savoir les services du Premier ministre, et que cela est valable également pour la partie rédigée par l'INHESJ. Le COR donne son accord à ce que cette question soit posée.

\* \* \*

Le Président informe les membres du COR que l'Observatoire travaille en relation étroite avec Etalab et qu'un grand nombre de données ont été publiés sur le site OPENDATA.

Il attire l'attention sur la publication par Renée ZAUBERMANN et Philippe ROBERT d'un ouvrage intitulé Statistique criminelle et mesure de la délinquance.

Il s'interroge sur les résultats de l'enquête de victimation réalisée en Ile de France publiés par l'IAURIF. Il conseille à tous de lire au moins la synthèse de cette étude.

Le troisième des quatre postes fournis par le ministère de la Justice a été pourvu par Mlle Inès Bettaïeb. Par ailleurs, Mme Sandrine Mary, inspectrice des douanes, a pris ses fonctions, en remplacement d'Andy Hyeans.

# CONSEIL D'ORIENTATION – RÉUNION DU 31 JANVIER 2012

## Publications

### Récentes

- **Rapport annuel 2011** - 22 novembre 2011
- **Bilan annuel de la délinquance enregistrée en 2011** accompagné du **Bulletin cartographique** déclinant les résultats par département par indicateurs et pour certaines catégories d'infraction – 17 janvier 2012
- **Repères n°16** sur les éléments de connaissance des incendies de véhicules – 17 janvier 2012

### Imminentes

- **Tableaux de bord annuels 2006-2011**
- **Les Crimes et délits constatés par département en 2011**
- **Repères n°17** sur les débits frauduleux déclarés par les ménages
- **Grand Angle n°29** sur les étrangers mis en cause

Il s'agit de la mise à jour du Grand Angle n°6, étude sur les mis en cause français et étrangers. Des éléments sur le sexe et la nationalité ont été développés, sachant qu'on ne connaît pas toujours la nationalité ou que celle-ci n'est pas toujours authentifiée. De plus, du fait d'alias ou d'orthographe différentes pour les mêmes noms, on peut avoir des personnes identiques sur des données différentes. Un travail méthodologique important a dû être réalisé afin de retirer des données, celles concernant les interpellations d'étrangers pour infractions à la législation sur les étrangers qu'ils sont à 99 % les seuls à commettre.

M. Souleuz précise que des informations précises sur l'âge, le sexe et la nationalité ont été extraites du STIC et de la base nationale de la délinquance de la gendarmerie. Le regroupement des faits enregistrés

dans le STIC a permis d'avoir des données exploitables, même si elles restent moins fiables que celles extraites de la base de la gendarmerie.

Le Président précise que des parlementaires ont demandé ce document pour des projets de loi ou des informations parlementaires en cours, ce qui explique la date de publication prévue (14-15 février).

Le COR valide ce projet de publication.

À moyen terme

- Les vols de métaux
- Les violences en milieu sportif
- Les vols à main armée contre les personnes morales
- Les multi-mis en cause dans le Grand Paris
- Les caractéristiques des personnes mises en cause.

L'étude devant porter sur Paris, New York et Montréal est actuellement suspendue, dans l'attente de la disponibilité des données.

Le Président demande que les réunions sur le système de géolocalisation permettant d'identifier les lieux de commissions des délits soient relancées. Mme Chevalier, représentant le Comité interministériel des villes, demande à en faire partie.

## Cartocrime version 3

M. Souleuz déclare que le marché public a été lancé. L'interface sera plus dynamique, l'architecture revue, et de nouveaux éléments statistiques seront intégrés. **Cette nouvelle version est prévue pour le second semestre 2012.**

Le COR donne son accord pour que le calendrier des publications de l'ONDRP soit modifié en fonction de celui de la campagne présidentielle. Il s'imposera donc une période de réserve sans publication de début Avril à mi Mai.